

M. l'Orateur: A l'ordre! En conformité de l'article 43 du Règlement, la présentation d'une telle motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'ÉCOULEMENT DES RÉSERVES DE DOLLARS AMÉRICAINS—LES MESURES CORRECTIVES ENVISAGÉES

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, les chiffres publiés aujourd'hui montrent qu'il y a eu une fuite de 715 millions de dollars de nos réserves de dollars américains. Si l'on ajoute à cela les sorties de 200 millions enregistrées en janvier, on constate que plus de 900 millions de dollars ont quitté le Canada. Depuis deux jours, encore 45 millions ont été perdus. En deux mois environ, plus de 40 p. 100 de nos réserves de dollars américains sont sorties du pays. Le ministre des Finances peut-il nous dire si cette situation est courante? Est-ce là les fluctuations habituelles du marché dont a parlé le ministre?

● (1417)

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le mois de février a été particulièrement difficile et c'est pour cette raison que nous avons dû intervenir. C'est pour cette raison aussi que nous avons annoncé que nous emprunterions très bientôt sur le marché des États-Unis afin d'accroître nos réserves disponibles. Je n'ai rien d'autre à ajouter, monsieur l'Orateur.

M. Stevens: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Il ne faut pas oublier que la semaine dernière, le ministre a dit qu'il n'avait pas l'intention d'intervenir. Maintenant il dit qu'il a dû intervenir et qu'il y a effectivement une saignée dans les réserves en dollars des États-Unis et que le gouvernement a été pris de court par cette sortie imprévue de fonds américains. Le ministre peut-il nous dire de quelle nature est cette sortie de fonds et pourquoi elle est survenue au mois de février. Le gouvernement a-t-il déterminé dans quelle mesure il peut recourir, à plus ou moins brève échéance, aux réserves en dollars américains du Canada en mars et dans les mois à venir?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'ai dit à maintes reprises que le gouverneur de la Banque du Canada était intervenu pour assurer que le bon ordre règne sur le marché. C'est dans le cadre de cette politique que nous sommes intervenus le mois dernier. Comme je l'ai déjà indiqué, nous avons eu recours aux facilités de crédits que nous avions prévues l'automne dernier et qui nous permettaient d'emprunter jusqu'à concurrence de 200 millions de dollars. Nous prévoyons emprunter des devises américaines plus tard. Le gouverneur de la Banque du Canada intervient toujours pour assurer que tout se déroule dans l'ordre sur le marché et pour freiner la spéculation dans la

Questions orales

mesure du possible. C'est pour cette raison que nous avons jugé bon d'intervenir le mois dernier.

M. Stevens: Je remercie le ministre de sa réponse, mais j'aurais une dernière question supplémentaire à lui poser. Il dit qu'il faut éviter toute perturbation du marché. Or, le taux d'intérêt est actuellement de 8¼ p. 100 au Canada et de 8 p. 100 aux États-Unis, mais il risque d'atteindre 9 p. 100. Le ministre pense-t-il pouvoir maintenir le taux d'intérêt canadien de 8¼ p. 100, s'il veut, comme il l'a dit au sujet des changes, que le marché ne soit pas perturbé.

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, la politique monétaire est établie par le gouverneur de la Banque du Canada et je n'ai aucune annonce à faire à ce sujet. J'aimerais également dire à la Chambre que le taux d'intérêt établi par le gouverneur demeure le même.

[Traduction]

LE MONTANT DE DEVISES ÉTRANGÈRES NÉCESSAIRES POUR ENRAYER LA SORTIE DE DOLLARS AMÉRICAINS

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre des Finances. Étant donné que nous avons perdu 40 p. 100 de nos réserves en dollars américains, quel montant le gouvernement estime-t-il nécessaire de posséder en réserve dans notre fonds de stabilisation des changes, par rapport aux dollars américains.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne juge pas utile de me livrer à des conjectures sur ce genre de choses.

M. Gillies: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Si je pose de nouveau cette question au ministre des Finances, c'est que nos réserves ont atteint un niveau correspondant à 12 p. 100 de tous nos échanges commerciaux la dernière fois qu'elles ont baissé en 1967. Aujourd'hui, nos réserves atteignent un niveau correspondant à 4,5 p. 100 de tous nos échanges commerciaux. Je me demande si le gouvernement a une idée du niveau auquel il devrait maintenir ces réserves, car s'il respectait la norme, il devrait se porter acquéreur de quelque 5 milliards de dollars. Quel programme le gouvernement entend-il mettre en œuvre pour obtenir un appui de cette sorte?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'ai dit bien des fois que je me refuse à faire des conjectures de ce genre à la Chambre. Faire des conjectures ne sert à rien, car nous exerçons notre activité sur le marché. J'ai dit ce que j'avais à dire. La semaine dernière, j'ai élaboré, de concert avec le gouverneur de la banque, une politique que j'ai rendue publique à la Chambre, et je n'ai pas l'intention d'en dire davantage.

M. Gillies: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il nous dire si, en refusant de répondre aux questions précises qui lui ont été posées aujourd'hui, il croit pouvoir empêcher les gens de faire des conjectures? J'estime quant à moi qu'en restant ainsi dans l'imprécision, en refusant d'énoncer les politiques, et en prenant bien garde d'indiquer le programme du gouvernement, le ministre favorise ces conjectures.